



Paris 20e
Ecole élémentaire Bretonneau

BILAN PLU DES ENFANTS - SEPTEMBRE 2022

PARIS 20E

Deuxième étape de révision du Plan Local d'Urbanisme parisien :
le PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durables

c|a.u.e
de Paris

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC IMAGINER LA VILLE DU FUTUR IDÉALE

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès de publics variés : grand public et jeune public.

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche de sensibilisation et de réflexion à destination des enfants, à la demande de la Direction de l'Urbanisme, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 20 janvier et le 13 juin 2022, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CE1 au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à s'exprimer sur les grands thèmes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et à écrire leur propre charte de la ville du futur idéale.

Afin de recueillir leur regard sur la ville, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier de sensibilisation durant lequel les élèves ont été invités, au travers d'une promenade commentée, à découvrir un quartier parisien inspirant ;
- un second atelier destiné à la réalisation de collages et à l'écriture du « Plan d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants.

Ce document présente spécifiquement :

- les ateliers réalisés dans l'école élémentaire Bretonneau, école ambassadrice du PLU pour le 20e arrondissement ;

- la synthèse des propositions effectuées par les enfants, en lien avec l'avant-projet de PADD réalisé par la Ville de Paris.



LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC
IMAGINER LA VILLE DU FUTUR IDÉALE

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BRETONNEAU

ÉCOLE AMBASSADRICE DU PLU DES ENFANTS POUR PARIS 20E

BILAN



22 élèves en classe de CE1 / CE2



2 ateliers réalisés
les 25 mai et 1er juin 2022



1 dossier pédagogique à
destination de l'enseignante



école élémentaire Bretonneau,
9 rue Bretonneau, 75020 Paris

LE CAUE REMERCIE

- Madame Candas, enseignante
intéressée et investie, ayant
déjà participé aux ateliers Cité
éducative avec le CAUE

- Les élèves de CE1 et de CE2
enthousiasmés par les ateliers



Visite du quartier Claude-Bernard, Paris 19e - École élémentaire Bretonneau, Paris 20e

1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme
et promenade d'observation dans un quartier parisien inspirant

1/ Introduction

30 minutes

En introduction à l'atelier, une **présentation succincte** du Plan Local d'Urbanisme et des grands principes d'évolution de la ville a été proposée aux élèves. Elle leur a permis d'**appréhender rapidement de premières notions d'urbanisme** et de comprendre l'objectif des deux ateliers qui leur ont été proposés, à savoir : repenser le Paris de demain pour que la ville s'adapte, notamment, aux enjeux du changement climatique.

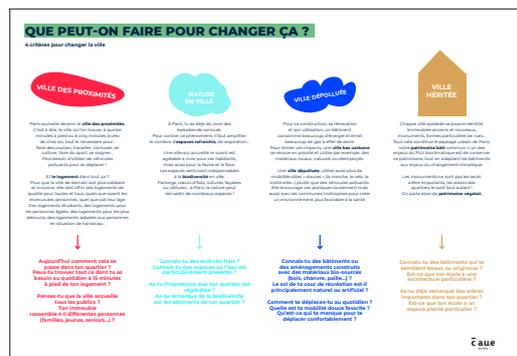
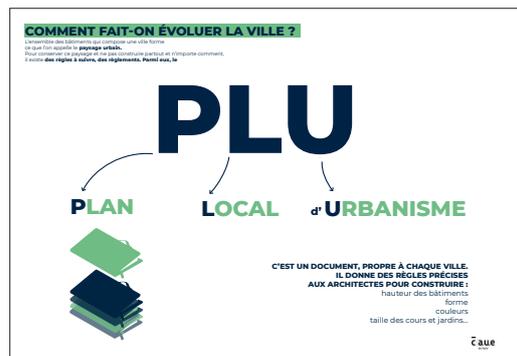
Partant du constat que le Paris que nous connaissons se compose de rues et de bâtiments de formes et de tailles variées, les élèves ont été invités à se poser les questions suivantes :

- Pourquoi la ville évolue-t-elle ?
- Qui la fait évoluer ?
- Comment peut-on faire évoluer la ville ?

Cette introduction avait pour objectifs :

- de présenter les enjeux du futur Plan Local d'Urbanisme bioclimatique ;
- d'identifier les différents acteurs de l'évolution d'une ville (institutions, urbanistes, paysagistes, habitants...) ;
- de s'interroger sur ce qui peut faire évoluer la ville de demain et introduire les quatre grandes thématiques de l'atelier (**la ville des proximités, la nature en ville, la ville dépolluée, la ville héritée**).

Ce rapide panorama a également permis aux enfants de **se familiariser avec des notions clés d'urbanisme** telles que le PLU, la ville durable, le patrimoine, la ville du quart d'heure...



© CAUIE de Paris





© CAUE de Paris

2/ Promenade dans le quartier Claude Bernard, Paris 19e

1 heure et 30 minutes

Une **promenade commentée dans un quartier parisien inspirant** a ensuite été proposée aux élèves. Chaque étape de la promenade illustre une problématique d'aménagement dit *durable*.

Lors de la promenade, les élèves ont joué le rôle de journalistes-reporters. Leur mission : **découvrir un nouveau quartier** de Paris et **récolter des idées pour améliorer le leur**.

À cette occasion, les élèves se sont rendus dans le **quartier Claude-Bernard, 19e arrondissement**.

Ils ont ainsi pu découvrir :

- la **gare Rosa-Parks**, qui permet de relier Paris et sa banlieue ;
- l'**entrepôt Macdonald**, une opération de réhabilitation majeure incluant les projets de nombreux architectes (logements et commerces) ;
- la **passerelle Claude-Bernard**, qui permet de relier Paris à Aubervilliers, à pied ou à vélo ;
- la **forêt linéaire**, un exemple de promenade plantée en bordure du périphérique pour permettre le développement de la biodiversité ;
- le **canal Saint-Denis**, récemment réaménagé. Il permet de découvrir de nouveaux usages autour de l'eau ;
- la **promenade Césaria-Évora**, une promenade plantée avec des espaces ludiques pour les enfants et des lieux humides propices au développement de la biodiversité.

Les différents rôles joués par les enfants

À chaque étape, les enfants ont pu commenter et donner leur avis sur les lieux traversés.

Ils étaient répartis en trois groupes :

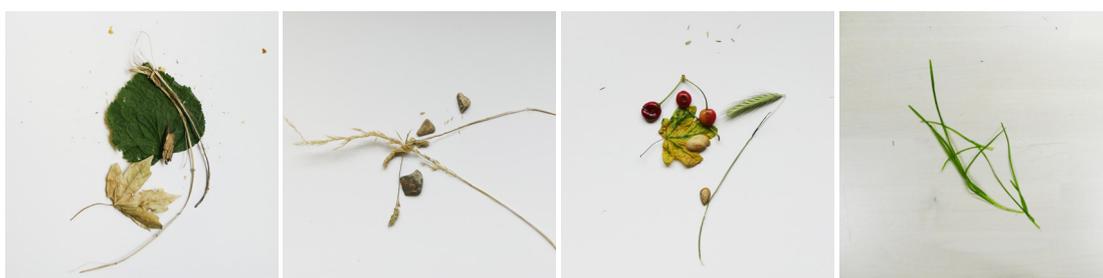
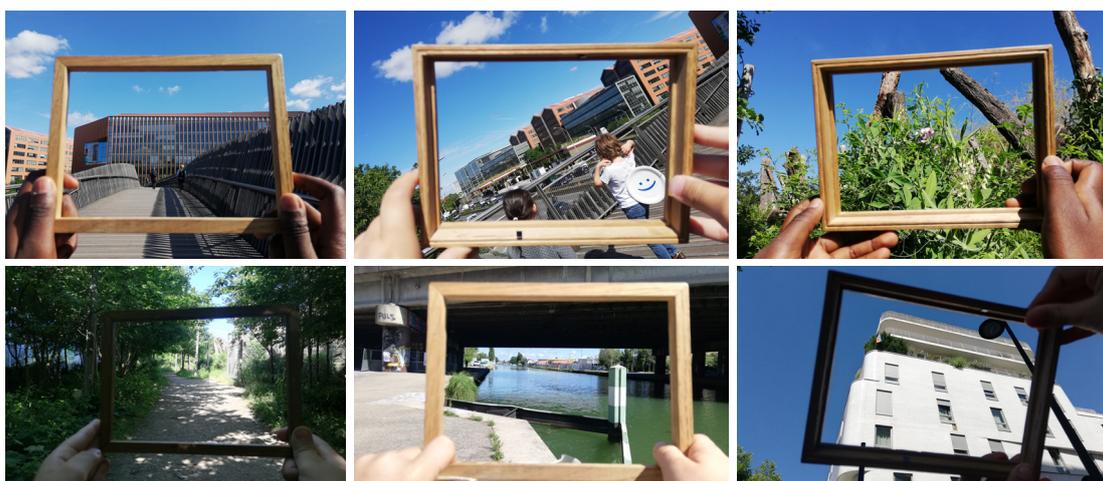
- les **rédacteurs**, chargés de prendre des notes et de recueillir les avis de leurs camarades ;
- les **reporters d'images**, chargés de photographier les éléments les plus marquants de la visite ;
- les **enquêteurs**, chargés de collecter des pièces à conviction (matériaux, végétaux, objets...).

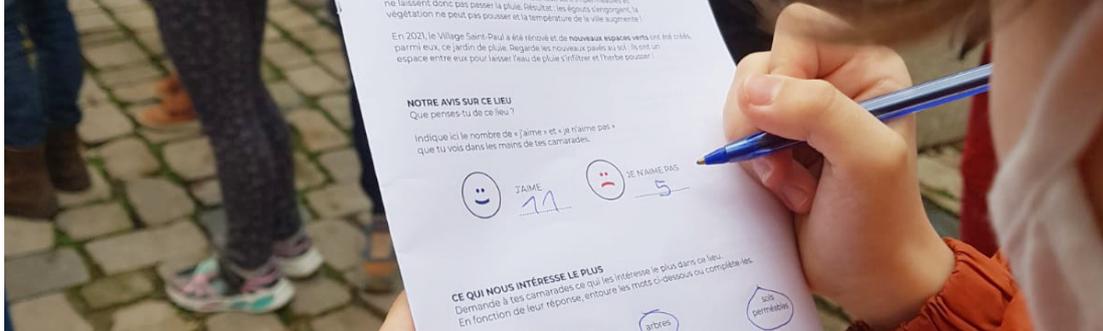
Prises de notes, photographies et pièces à conviction ont servi ensuite à compléter le carnet de bord remis à chaque élève lors du second atelier.

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme
et promenade d'observation dans un quartier parisien inspirant

3/ La promenade en images





© CAUE de Paris

4/ S'inspirer et observer son quartier avec un regard neuf

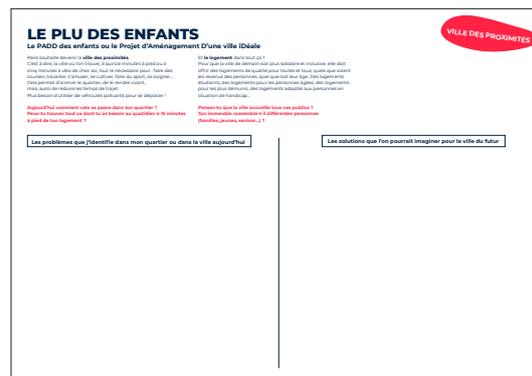
Un album-documentaire pour s'inspirer
 Pour nourrir les réflexions entre les deux ateliers, un ouvrage (*Permacité, la ville de mes rêves*, Dain-Belmont et Maulana, éditions Sarbacane ou *Imagine ta planète... en 2030*, Amandine Thomas, éditions Sarbacane) a été laissé à disposition des enseignants. Ces ouvrages donnent de premières solutions pour adapter la ville aux enjeux du changement climatique.



Des supports pour échanger avec les élèves sur leur quartier

Des supports de discussion thématiques ont été distribués aux enseignants pour échanger avec les élèves et identifier avec eux les potentiels d'évolution de leur quartier.

Le travail de diagnostic, réalisé en 2021, pouvait également être utilisé comme support.



Une carte postale-souvenir

Enfin, une carte postale vierge a été laissée à chaque enfant afin que chacun puisse raconter et illustrer un souvenir de sa promenade.



exemple de carte postale - école Bretonneau 20e © CAUE de Paris

ATELIER 2

Réalisation de collages figurant un quartier idéal Écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants

1/ Réalisation de collages de villes idéales

1h30 minutes

Le deuxième atelier avait pour principaux objectifs la réalisation de **collages du quartier rêvé des enfants** dans le futur et l'**écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale »** ou PADD des enfants.

Répartis en plusieurs groupes, les enfants ont composé leur ville idéale à partir d'une photo panoramique de leur quartier. Se basant sur leur lecture, leurs échanges sur le quartier de l'école et sur leur carnet de promenade, ils y ont puisé des idées et des inspirations.

Chaque groupe a traité l'ensemble des thématiques suivantes :

- **ville des proximités** : logements, commerces, équipements et activités

- **nature en ville** : biodiversité, espaces de fraîcheur, sols perméables...

- **ville dépolluée** : transports et matériaux de construction

- **ville héritée** : patrimoine architectural et naturel

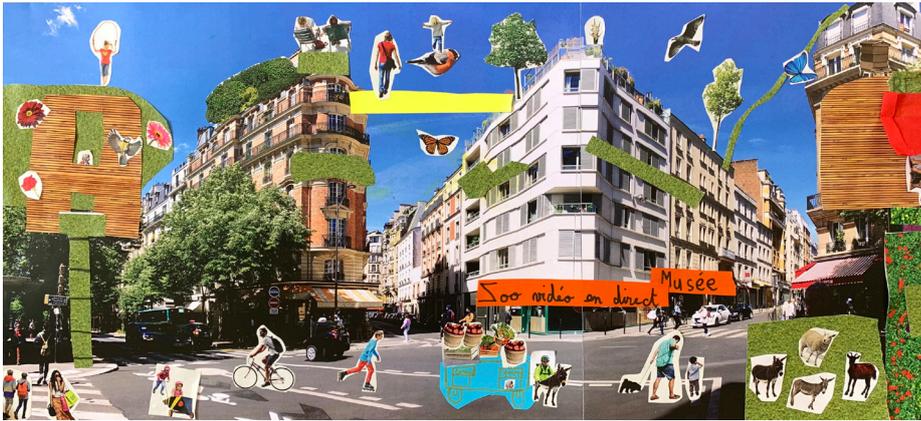
Partant de leurs observations quant aux inconvénients et aux possibles améliorations à apporter à leur quartier, la réalisation de ces collages a permis aux enfants de regarder leur quartier actuel avec un œil neuf.

Cela leur a également permis de se projeter dans un futur proche et d'exprimer ainsi leurs principales intentions pour un Paris bioclimatique.

10

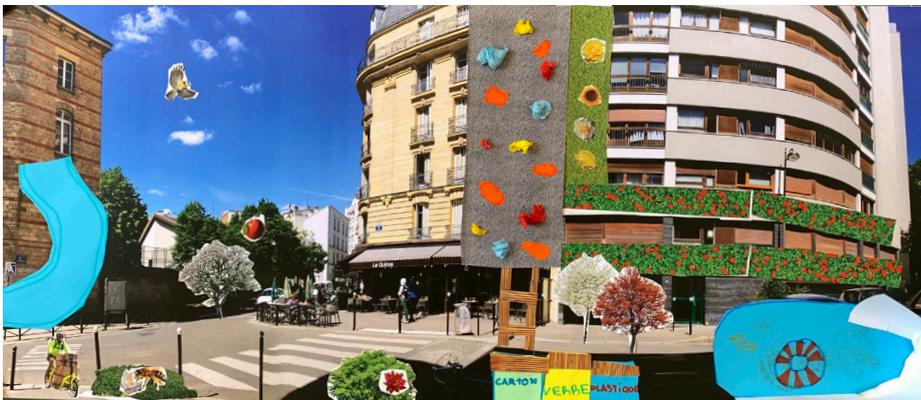


Réalisation de collages du quartier du futur idéal, école élémentaire Bretonneau, Paris 20e © CAUE de Paris



« La ville du Futuur »

Dans cette ville, il y a des cabanes en bois dans les arbres, des ponts qui relient les immeubles entre eux, et des fermes sur les places publiques. Les toitures ont été végétalisées ; les productions des fermes sont vendues par des calèches, et un musée de la Nature et des Animaux a ouvert dans le quartier !



« Décollage vers l'écologie »

Dans cette ville du futur, on peut descendre des immeubles et de l'école directement par des toboggans, et il y a des murs d'escalade sur les murs des immeubles existants. Les façades sont végétalisées et fleuries. On trouve des poubelles de tri sélectif un peu partout, et il y a même des piscines pour se rafraîchir en été !



« La ville plaisir »

Ici, de nouveaux commerces et équipements ont été créés : une papeterie, un supermarché, un cinéma et une piscine. Une tyrolienne permet de relier les différents immeubles, et des arbres ont remplacé les places de parking. Et sur tous les toits du quartier, on peut trouver des ruches, des nichoirs et de la végétation !



« La ville écologique »

Ici, il n'y a plus aucune voiture dans les rues : on se déplace à pied ou en vélo. Des arbres fruitiers ont été plantés sur tous les toits ; il y a des fermes, des ruches et des potagers partout, et des mares pour accueillir les animaux et rafraîchir la ville. Un théâtre « naturel » avec des gradins et une scène végétale vient même d'ouvrir !

Collages du quartier du futur idéal, école élémentaire Bretonneau, Paris 20e © CAUE de Paris

ATELIER 2

Réalisation de collages figurant un quartier idéal Écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants

2/ Écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants

1 h 00

Chaque groupe a été invité à présenter son collage au reste de la classe et à proposer ainsi des idées pour le PADD des enfants.

Une fois l'ensemble des idées compilées au tableau, chacune d'entre elles a été soumise au vote de la classe :

- les idées recevant la majorité des votes ont été conservées ;
- les autres n'apparaissent pas dans le PADD de la classe.

légumes de proximité, une papeterie, une piscine et un supermarché.

Nature en ville

- Végétaliser les façades et les toits ;
- Remplacer les tondeuses par des moutons ;
- Ouvrir des fermes dans la ville ;
- Installer des ruches et des nichoirs sur les toits ;
- Créer des mares ;
- Planter des arbres fruitiers.

Ville dépolluée

- Construire des cabanes en bois dans les arbres ;
- Se déplacer à pied, en vélo, en roller, en calèche, en tyrolienne ;
- Fermer les rues aux voitures ;
- Rajouter des poubelles de tri sélectif.

Les idées proposées par les enfants du 20e arrondissement

Ville des proximités

- Ouvrir un musée sur la nature et les animaux ;
- Ouvrir de nouveaux restaurants ;
- Aménager un théâtre naturel pour le quartier ;
- Créer un magasin de fruits et

Ville héritée

- Rajouter un toboggan dans l'école pour descendre jusqu'à la rue ;
- Créer des murs d'escalade sur les murs des immeubles existants.





© CAUE de Paris

LE PLU DES ENFANTS

PADD ou Projet d'Aménagement D'une ville iDéale

classe de CE1/CE2 de l'école élémentaire Bretonneau Paris 20^{em}

VILLE DES PROXIMITÉS

MUSÉE

ouvrir un musée sur la nature et les animaux - créer plus de restaurants - aménager un théâtre naturel pour le quartier - ouvrir un magasin de fruits et légumes de proximité - créer une papeterie, une piscine et un supermarché.

5000 vidéos en direct

NATURE EN VILLE

- végétaliser les façades et les toits des immeubles.
- Remplacer les tondeuses par des moutons.
- Ouvrir des fermes dans la ville.
- Installer des ruches et des nichoirs sur les toits - Créer une mare
- Ajouter une piscine pour se rafraichir l'été.
- Planter des arbres fruitiers

VILLE DÉPOLLUÉE

- Installer des cabanes en bois dans les arbres.
- Le déplacement à pied, à vélo, en rollers, en calèche, en bicyclette.
- Fermer les rues aux voitures.
- Ajouter des poubelles de tri sélectif.

VILLE HÉRITÉE

Ajouter un toboggan dans l'école pour descendre jusqu'à la rue. Créer un mur de escalade sur les murs des immeubles existants.

Sites des 20 projets lauréats

2/ SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

DOSSIER PÉDAGOGIQUE Sensibiliser les enseignants à la démarche PLU

En amont des ateliers avec les enfants, le CAUE a réalisé un **dossier pédagogique** à destination des enseignants et de la communauté pédagogique. Ce document a été transmis aux 17 classes désignées « ambassadrices du PLU ». Le dossier contextualise la révision du PLU, définit les termes clés de la démarche, précise les objectifs des ateliers et met à disposition d'autres documents ressources.

Proposant ainsi une sélection d'ouvrages de référence à destination du jeune public, cet outil a largement été utilisé par les enseignants avant ou après les ateliers.

LE PLU DES ENFANTS DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLU bioclimatique

Le dossier pédagogique est à destination des enseignants. Il est conçu pour le CNEP de Paris dans le cadre des ateliers PLU des enfants.

QUEL REGARD SUR MA VILLE ?

Contexte global et enjeux
L'architecture bioclimatique est une approche d'habitat et d'urbanisme qui vise à réduire les consommations d'énergie et les émissions de CO2. Elle vise à améliorer le confort des habitants et à réduire les impacts environnementaux.

LES OBJECTIFS
Appréhender les enjeux de la bioclimatique, identifier les acteurs et les outils de la démarche, comprendre les enjeux de la bioclimatique, identifier les enjeux de la bioclimatique.

MÉTODES
Ateliers, jeux, observations, expérimentation, échanges.

LES OUTILS
Le dossier pédagogique, les ateliers, les jeux, les observations, les expérimentations, les échanges.

REPÈRES

Comment le règlement urbanistique impacte-t-il le paysage de la ville ?

LEJEU DU RÉGLEMENT URBAIN

OBJET
Le règlement urbanistique est un ensemble de règles qui définissent les conditions de construction des bâtiments et des espaces publics.

PROJET
Le projet est un ensemble de règles qui définissent les conditions de construction des bâtiments et des espaces publics.

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le maître d'ouvrage est le commanditaire d'un projet architectural ou territorial. Il est donc le client de l'architecte, du paysagiste, ou de l'urbaniste. C'est lui qui définit le cadre des charges et finance le projet. Le maître d'ouvrage peut être une personne physique ou morale, un particulier, une entreprise, une collectivité territoriale, un organisme public ou privé.

L'architecte
L'architecte peut concevoir un bâtiment seul, mais peut aussi travailler en collaboration. Il définit son règlement, son programme, choisit les matériaux, élabore son plan, son aménagement intérieur... Il supervise ensuite le chantier jusqu'à la livraison de l'ouvrage. Avant chaque projet, il doit déposer un permis de construire auprès de l'autorité compétente. Son rôle est de concevoir l'ouvrage, de le réaliser et de le faire respecter.

L'urbaniste
L'urbaniste conçoit l'ensemble de l'aménagement d'une ville ou d'un quartier. Il contribue à la planification du territoire, à la mise en œuvre de projets collectifs, à la réduction de la consommation d'énergie, à la préservation de l'environnement, à la création d'espaces publics, à la mise en œuvre de projets collectifs, à la réduction de la consommation d'énergie, à la préservation de l'environnement, à la création d'espaces publics, à la mise en œuvre de projets collectifs.

Le paysagiste
Le paysagiste conçoit l'aménagement paysager et veille à leur réalisation et à leur entretien. Il conçoit des espaces verts, des jardins, des parcs, des places, des promenades, des jardins, des parcs, des places, des promenades, des jardins, des parcs, des places, des promenades.

REPÈRES

La révision actuelle du PLU parisien

La Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris mène une large concertation pour la révision du PLU parisien. Après une phase de concertation sur le diagnostic territorial, la révision est une nouvelle étape de la démarche de concertation et de dialogue avec les citoyens (D2022). Document obligatoire, le PADD définit les grandes orientations données à l'aménagement local de la ville, et détermine la place accordée aux logements, aux transports, aux équipements publics, aux commerces et au développement économique et touristique. Le PADD détermine la troisième phase de concertation. Elle porte sur le projet de règlement en lui-même.

Dans ce cadre, les enfants sont invités à rédiger leur propre charte de la ville du futur et à imaginer comment elle peut s'appliquer.

LE CALENDRIER DE LA RÉVISION

2022	2023	2024
2022	2023	2024
2022	2023	2024

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le maître d'ouvrage
Le maître d'ouvrage est le commanditaire d'un projet architectural ou territorial. Il est donc le client de l'architecte, du paysagiste, ou de l'urbaniste. C'est lui qui définit le cadre des charges et finance le projet. Le maître d'ouvrage peut être une personne physique ou morale, un particulier, une entreprise, une collectivité territoriale, un organisme public ou privé.

L'architecte
L'architecte peut concevoir un bâtiment seul, mais peut aussi travailler en collaboration. Il définit son règlement, son programme, choisit les matériaux, élabore son plan, son aménagement intérieur... Il supervise ensuite le chantier jusqu'à la livraison de l'ouvrage. Avant chaque projet, il doit déposer un permis de construire auprès de l'autorité compétente. Son rôle est de concevoir l'ouvrage, de le réaliser et de le faire respecter.

L'urbaniste
L'urbaniste conçoit l'ensemble de l'aménagement d'une ville ou d'un quartier. Il contribue à la planification du territoire, à la mise en œuvre de projets collectifs, à la réduction de la consommation d'énergie, à la préservation de l'environnement, à la création d'espaces publics, à la mise en œuvre de projets collectifs, à la réduction de la consommation d'énergie, à la préservation de l'environnement, à la création d'espaces publics.

Le paysagiste
Le paysagiste conçoit l'aménagement paysager et veille à leur réalisation et à leur entretien. Il conçoit des espaces verts, des jardins, des parcs, des places, des promenades, des jardins, des parcs, des places, des promenades.

LES ORIENTATIONS DU PADD

Créer une méthode de travail au service de la transition écologique
Le Plan Local d'Urbanisme bioclimatique promeut une nouvelle méthode de conception des projets, au service de la transition écologique. Il renforce le dialogue et la concertation nécessaires avec les partenaires et les citoyens afin de garantir des actions justifiées et utiles.

Offrir un logement de qualité pour tous et tous
Développer une offre de logements diversifiés et permettre l'accès durable à un logement décent, quelle que soit la situation sociale ou financière des personnes, sont deux objectifs essentiels du secteur de l'habitat. L'objectif est de garantir un logement de qualité pour tous, en tenant compte de la diversité des besoins et des attentes des habitants.

Favoriser la proximité pour rendre la densité agréable à vivre, avec la ville du quart d'heure
Rester maître de son lieu de vie, avoir des services à proximité, est un enjeu majeur de la ville du quart d'heure. Cela implique de favoriser la proximité, de créer des espaces publics, de créer des espaces publics, de créer des espaces publics.

Réserver davantage de place à la nature en ville, pour plus de biodiversité, d'espaces de fraîcheur et de pleine terre
A Paris, le changement climatique se traduit d'une part par une augmentation significative de la fréquence et de la durée des épisodes de canicule, aggrave les phénomènes d'îlot de chaleur urbain.

Adopter Paris au développement climatique en décarbonant la ville
A Paris, le secteur du bâtiment consomme 80% des consommations d'énergie du territoire et 20% des émissions de gaz à effet de serre. Prendre en considération le rôle de la ville d'un territoire devient indispensable à la réduction de notre empreinte carbone. L'objectif est de réduire les émissions de CO2, de réduire les émissions de CO2, de réduire les émissions de CO2.

Respecter l'héritage patrimonial et naturel
Préserver et valoriser le patrimoine bâti (architectural et naturel) constituent des enjeux essentiels. Cela implique de respecter l'héritage patrimonial, de respecter l'héritage patrimonial, de respecter l'héritage patrimonial.

LECTURES

La ville quoi de neuf ?
Album
- éd. Grasset
- éd. Nathan
- à partir de 7 ans

Rien du tout
- éd. Grasset
- éd. Grasset de Sal
- à partir de 7 ans

« Pourquoi les orangés ont-ils... »
- éd. Grasset
- éd. Grasset
- à partir de 7 ans

« Pourquoi les orangés ont-ils... »
- éd. Grasset
- éd. Grasset
- à partir de 7 ans

ÉCHANGES, DÉBATS, JEUX

DÉBATS
- Lire un album jeunesse et d'appuyer sur les images et l'histoire pour débattre.
- Mettre une vidéo, relancer les passages marquants et les questionner.
- Participer à un échange collectif, donner son point de vue.

DÉBATS
- Tester de recréer les espaces des illustrations parmis en se baladant dans son quartier.
- Tester de faire des croquis et d'expliquer les idées de l'illustration du Plan Local d'Urbanisme.
- Colorier et compléter la fresque du PADD ci-dessous.
- Observer une fresque et la lire grâce au langage du règlement urbain.

La Fresque du PADD : la ville du futur, ça ressemble à...

Ce document est en ligne sur www.caue75.fr

3/ RESTITUTION DES ATELIERS

DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Ce document de restitution à destination de la mairie du 20e arrondissement

Des bilans par arrondissement ont été réalisés. À destination des mairies d'arrondissement et des écoles concernées, ils permettent d'avoir un aperçu global du travail effectué et de la vision des enfants sur leur territoire.



Organiser un évènement de restitution commun à toutes les écoles ambassadrices

Afin de valoriser les travaux des enfants, un évènement de restitution est à prévoir.

Seront exposés et présentés lors de cet évènement :

- les travaux réalisés lors de la phase de diagnostic (cartes sensibles notamment) ;

étape #1
diagnostic

- les collages de villes idéales ;
- les Projets d'Aménagement D'une ville iDéale ;

étape #2
PADD

- les maquettes d'écoles du futur réalisées en phase 3.

étape #3
règlement



Promenade au village Saint-Paul, école élémentaire Littré, Paris 6e © Jacques C., Ville de Paris, DU/SCC

LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

14 et 24 mars 2022
École élémentaire d'Argenteuil
Classe de CE2

5e arrondissement

20 janvier et 10 février 2022
École élémentaire des Boulangers
Classe de CE2

6e arrondissement

3 et 17 février 2022
École élémentaire Littré
Classe de CE2

7e arrondissement

4 et 18 février 2022
École élémentaire Eblé
Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

10 et 17 février 2022
École élémentaire de la Bienfaisance
Classe de CM1

9e arrondissement

16 et 30 mars 2022
École élémentaire Buffault
Classe de CE1

10e arrondissement

21 janvier et 11 février 2022
École élémentaire de l'Aqueduc
Classe de CE2

11e arrondissement

4 et 11 avril 2022
École élémentaire Godefroy Cavaignac
Classe de CE1

12e arrondissement

14 avril et 12 mai 2022
École élémentaire EA 10 Lamoricière
Élèves de CM1

13e arrondissement

11 février et 18 mars 2022
École élémentaire Franc-Nohain
Classe de CM1

14e arrondissement

9 et 16 mai 2022
École élémentaire Pierre Larousse
Classe de CE2

15e arrondissement

31 janvier et 7 mars 2022
École élémentaire Dombasle
Classe de CE2

16e arrondissement

30 mai et 13 juin 2022
École polyvalente des Belles Feuilles
Élèves de CE2

17e arrondissement

17 et 31 mars 2022
École élémentaire Saint-Ouen
Classe de CE1

18e arrondissement

3 et 10 juin 2022
École élémentaire Philippe de Girard
Classe de CM1

19e arrondissement

25 janvier et 15 février 2022
École élémentaire Barbanègre
Classe de CE1

20e arrondissement

25 mai et 1er juin 2022
École élémentaire Bretonneau
Élèves de CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.